

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 9 du 5 février 2021

TEXTE RÉGLEMENTAIRE TEMPORAIRE

Texte 15

CIRCULAIRE N° 2021-16/ARM/SGA/DCSID/STG/SDPRH/BGPM/SCHANC

relative aux circuits de notation pour le cycle 2020 - 2021 et au fusionnement pour le tableau d'avancement 2022 des officiers du corps des ingénieurs militaires d'infrastructure de la défense d'active et de la réserve opérationnelle, et des aspirants.

Du 26 janvier 2021

CIRCULAIRE N° 2021-16/ARM/SGA/DCSID/STG/SDPRH/BGPM/SCHANC relative aux circuits de notation pour le cycle 2020 - 2021 et au fusionnement pour le tableau d'avancement 2022 des officiers du corps des ingénieurs militaires d'infrastructure de la défense d'active et de la réserve opérationnelle, et des aspirants.

Du 26 janvier 2021

N O R A R M S 2 0 5 7 5 5 C

Référence(s) :

- Code de la défense

- > [Décret N° 2009-1179 du 05 octobre 2009 fixant les attributions et l'organisation du secrétariat général pour l'administration du ministère de la défense.](#)
- > [Décret N° 2010-1239 du 20 octobre 2010 portant statut particulier du corps des ingénieurs militaires d'infrastructure de la défense.](#)
- > [Arrêté du 29 août 2005 relatif à la notation des militaires en cas de détachement ou de mutation.](#)
- > [Arrêté du 14 janvier 2012 portant organisation du service d'infrastructure de la défense.](#)
- > [Instruction N° 3667/ARM/SGA/DRH-MD/SDPEP du 13 février 2018 relative à l'avancement des officiers et à l'évaluation de leur potentiel.](#)
- > [Instruction 0001D19036383/DEF/SGA/DRH-MD/SDPEP du 13 décembre 2019 relative à la notation des officiers d'active et de la réserve opérationnelle, des aspirants et des officiers volontaires de l'armée de terre, de la marine nationale, de l'armée de l'air, du service de santé des armées, du service des essences des armées, du service du commissariat des armées, du service d'infrastructure de la défense et des chefs de musique.](#)

Pièce(s) jointe(s) :

Cinq annexes.

Texte(s) abrogé(s) :

- > [Circulaire N° 2020-240/ARM/SGA/DCSID/STG/SDPRH/BGPM/SCHANC du 26 juin 2020 relative aux circuits de notation pour le cycle 2019 - 2020 et au fusionnement pour le tableau d'avancement 2021 des officiers du corps des ingénieurs militaires d'infrastructure de la défense d'active et de la réserve opérationnelle, et des aspirants.](#)

Référence de publication :

Préambule.

La présente circulaire a pour objet de déterminer les conditions de mise en œuvre des principes d'organisation des circuits de notation et de fusionnement applicables aux ingénieurs militaires d'infrastructure de la défense (IMI), d'active et de la réserve opérationnelle, aspirants et volontaires, au titre de l'année de notation 2021 et de l'avancement 2022.

Le corps statutaire et le grade à prendre en compte dans la notation sont ceux détenus au 31 décembre 2020.

1. RÈGLES GÉNÉRALES D'ORGANISATION.

1.1. Les différents niveaux hiérarchiques.

La notation et l'avancement des IMI comportent deux niveaux hiérarchiques.

1.1.1. Le niveau hiérarchique initial.

Ce niveau est détenu par le commandant de formation administrative. Pour le service d'infrastructure de la défense (SID), il est assuré :

- au sein du centre d'expertise des techniques de l'infrastructure de la défense (CETID) par le directeur ;
- au sein des directions d'infrastructure de la défense (DID) outre-mer et à l'étranger par les directeurs ;
- au sein des établissements du service d'infrastructure de la défense (ESID) : par le directeur adjoint (DA), les chefs de division, le directeur des opérations (DO) ou équivalents (voir annexe II.) ;
- au sein de la direction centrale du SID (DCSID) : par les deux chefs de service et leurs sous-directeurs respectifs, par le chef de l'état-major opérationnel, le responsable des affaires nucléaires, le chef du bureau affaires réservées et le directeur du centre national de production de l'infrastructure de la défense (CNPID).

Dans les organismes extérieurs au SID où peuvent être affectés des IMI, c'est l'employeur qui assure ce rôle. Il doit être d'un niveau hiérarchique au moins égal à celui de premier notateur d'officiers (officier supérieur - ou équivalent - d'un grade égal ou supérieur à celui du noté).

1.1.2. Le niveau hiérarchique intermédiaire.

Ce niveau est dévolu à une autorité immédiatement supérieure (AIS) accréditée au 2^e rang et d'un niveau d'officier général ou à un poste de niveau équivalent. Le directeur central adjoint et les directeurs d'ESID remplissent cette fonction.

1.1.3. **Le niveau hiérarchique final.**

Ce niveau est attribué à la tête de chaîne fonctionnelle (TDC) qui est accréditée au 1^{er} rang. Le directeur central du SID assure ce rôle. La tête de chaîne est en outre chargée de s'assurer du respect de la réglementation relative à la notation et au fusionnement, ainsi que la bonne application des directives annuelles par l'ensemble des AIS du SID placés sous son autorité.

2. SCHÉMA D'ORGANISATION DES CIRCUITS.

Les détails de l'organisation des circuits par unité sont présentés en annexe II.

2.1. **Le circuit de notation.**

Il existe deux niveaux de notation.

2.1.1. **La notation en premier ressort.**

La notation en premier ressort se situe :

- pour les IMI d'active de tout grade, qui ne sont pas premiers notateurs d'officiers (PN), à l'échelon du commandant de formation administrative (niveau hiérarchique initial, au point 1.1.1.);
- pour les IMI d'active qui sont premiers notateurs d'officiers : à l'échelon de l'AIS, à l'exception des IMI affectés dans les organismes extérieurs (niveau hiérarchique initial, au point 1.1.1.);
- pour les IMI de réserve de tout grade : à l'échelon du commandant de formation administrative (niveau hiérarchique initial, au point 1.1.1.) par un notateur unique ;
- pour les ingénieurs généraux et ceux de tout grade exerçant les fonctions de DCA, chef de service, chef d'établissement, notateur unique : à l'échelon de la TDC (directeur central).

2.1.2. **La notation en second et dernier ressort, appelée notation juridique.**

La notation en second et dernier ressort ou notation juridique se situe :

- pour les IMI d'active jusqu'au grade d'ingénieur en chef de 2^e classe (IC2) inclus ⁽¹⁾ : à l'échelon de l'AIS (directeur central adjoint et directeurs d'ESID) ;
- pour les IMI d'active ingénieurs en chefs de 1^{re} classe (IC1), ingénieurs de tout grade exerçant les fonctions de commandant de formation administrative et les premiers notateurs d'officiers : à l'échelon de la TDC (directeur central).

2.2. **Le circuit d'avancement et de fusionnement.**

Il existe deux niveaux de classement pour l'avancement.

2.2.1. **Le niveau de pré-fusionnement.**

Le pré-fusionnement consiste à attribuer, pour les IMI d'active d'une part et les IMI de la réserve opérationnelle d'autre part, par grade, les mentions de proposition pour les travaux d'avancement.

Afin de classer une population d'un volume significatif, le niveau de pré-fusionnement se situe, pour les IMI (active et réserve) de tout grade, à l'échelon de l'AIS.

Les directeurs d'ESID (AIS) sont quant à eux pré-fusionnés par le directeur central du SID.

2.2.2. **Le niveau de fusionnement.**

Le fusionnement consiste à attribuer, pour les IMI d'active d'une part et de la réserve opérationnelle d'autre part, par grade, les mentions de propositions définitives pour les travaux considérés (avancement, recrutement ou décoration).

L'autorité qui intervient en dernier ressort pour une catégorie de grade prend le titre de fusionneur.

Le niveau de fusionnement se situe, pour les IMI de tout grade, à l'échelon de la TDC.

3. TEXTE ABROGÉ.

La [circulaire n° 2020-240/ARM/SGA/DCSID/STG/SDPRH/BGPM/SCHANC du 26 juin 2020](#) relative aux circuits de notation pour le cycle 2019 - 2020 et au fusionnement pour le tableau d'avancement 2021 des officiers du corps des ingénieurs militaires d'infrastructure de la défense d'active et de la réserve opérationnelle, et des aspirants est abrogée.

4. PUBLICATION.

La présente circulaire sera publiée au *Bulletin officiel des armées*.

*Le général de corps d'armée,
directeur central du service d'infrastructure de la défense,*

Bernard FONTAN.

Notes

⁽¹⁾ Du grade d'ingénieur 1^{er} échelon à ingénieur en chef de 2^e classe pour les IMI.

ANNEXES

ANNEXE I.

TABLEAU DE RÉPARTITION DES ATTRIBUTIONS VIS-À-VIS DES INGÉNIEURS MILITAIRES D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE D'ACTIVE ET DE LA RÉSERVE OPÉRATIONNELLE.

| AUTORITÉS. | NOTATION ACTIVE ET RÉSERVE OPÉRATIONNELLE. | AVANCEMENT ACTIVE ET RÉSERVE OPÉRATIONNELLE. | DÉCORATIONS ET RÉCOMPENSES. |
|--|---|---|---|
| <p>Chef de division ou niveau équivalent en ESID - Directeur de DID - Directeur du CETID - Commandant de l'ENSIM - Autorité militaire de premier niveau de la DCSID (niveau hiérarchique initial).</p> | <p>1^{er} ressort des IMI de tout grade (sauf les 1^{ers} notateurs d'officiers).</p> | | <p>Attribution de la MDN bronze et de la MRV-DSI bronze, de la médaille commémorative française.</p> <p>Attribution de récompenses à son niveau (LF).</p> <p>Établissement et transmission des travaux MDN argent et or (normal et exceptionnel).</p> <p>Attribution de la médaille d'outre-mer avec agrafe.</p> <p>Attribution de la médaille de la protection militaire du territoire dans les limites des directives du DCSID.</p> <p>Établissement et transmission des mémoires et autres propositions de décorations (LH, ONM, etc.) et demandes de récompenses (LF, TS, citations) niveau AM2.</p> |
| <p>Autorité immédiatement supérieure (AIS) (directeur central adjoint et directeurs d'ESID).</p> | <p>1^{er} ressort des commandants de formations administratives, chefs d'établissements ou 1^{ers} notateurs d'officiers.</p> <p>2^e et dernier ressort des IMI jusqu'à IC2 inclus (active seulement).</p> <p>Préside la commission « A ».</p> <p>Contrôle la notation et transmet une copie à la DCSID (gestionnaire).</p> | <p>Pré-fusionnement des travaux d'avancement des IMI de tout grade (sauf généraux).</p> | <p>Établissement et transmission des mémoires et autres propositions de décorations et demandes de récompenses, pour les seuls IMI 1^{ers} notateurs d'officiers (chef d'établissement, de division ou niveau équivalent).</p> <p>Attribution de récompenses à son niveau (LF).</p> <p>Avis concernant les demandes de récompenses (LF, TS, citations) du niveau supérieur.</p> <p>Attribution de la médaille d'outre-mer avec agrafe pour les IC1 et/ou PN d'officiers.</p> <p>Attribution de la médaille de la protection militaire du territoire dans les limites des directives du DCSID pour les IC1 et/ou PN d'officiers.</p> |

| | | | |
|---|---|--|--|
| <p>Directeur central et tête de chaîne (TDC).</p> | <p>2^e et dernier ressort des IMI IC1 et PN (active seulement).</p> <p>Préside la commission « A' » .</p> <p>Contrôle la notation des AIS et des IMI de tout grade.</p> | <p>Fusionnement des travaux d'avancement des IMI de tout grade.</p> <p>Préside le conseil d'avancement consultatif pour les IMI, avec proposition d'IRIs.</p> <p>Attribue les IRIs de l'ensemble des IMI éligibles.</p> <p>Préside les commissions d'avancement L. 4136-3. des IMI d'active et R. 4221-26. des IMI de la réserve opérationnelle.</p> | <p>Préside les commissions de sélection LH et ONM active et réserve pour classement et envoi à SDC.</p> <p>Fait corriger et valider les mémoires LH et ONM des candidats IMI proposés, pour envoi à SDC.</p> <p>Attribue les MDN et MRV-DSI argent.</p> <p>Transmet les demandes de MDN et MRV-DSI or à la DRHMD.</p> <p>Transmet un avis concernant les décorations et les récompenses (envoi aux autorités compétentes).</p> <p>Attribution LF, TS citations sans croix à son niveau.</p> <p>Demande LF, TS et citation au secrétaire général pour l'administration (SGA) et au chef d'état-major des armées (CEMA).</p> <p>Attribution de la médaille d'outre-mer avec agrafe pour les directeurs d'ESID.</p> <p>Attribution de la médaille de la protection militaire du territoire dans les limites des directives du DCSID pour les directeurs d'ESID.</p> |
|---|---|--|--|

ANNEXE II.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES RELATIVES AUX CIRCUITS DE NOTATION ET D'AVANCEMENT DES INGÉNIEURS MILITAIRES D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE D'ACTIVE ET DE LA RÉSERVE OPÉRATIONNELLE.

1. LES ORGANISMES DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE EN MÉTROPOLE.

1.1. Direction centrale du service d'infrastructure de la défense - Versailles et les services locaux constructeurs ⁽¹⁾ rattachés à la direction centrale du service d'infrastructure de la défense.

| PERSONNEL NOTÉ - INGÉNIEURS MILITAIRES D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE (ACTIVE ET RÉSERVE). | NOTATEUR INTERMÉDIAIRE - FEUILLET DE NOTATION INTERMÉDIAIRE OFFICIER. | PREMIER NOTATEUR ACTIVE ET NOTATEUR UNIQUE RÉSERVE. | AUTORITÉ IMMÉDIATEMENT SUPÉRIEURE - DERNIER NOTATEUR JUSQU'AU GRADE D'INGÉNIEUR EN CHEF DE 2 ^e CLASSE INCLUS. PRÉ- FUSIONNEUR TOUT GRADE. | TÊTE DE CHAÎNE - DERNIER NOTATEUR DES INGÉNIEURS EN CHEF DE 1 ^{re} CLASSE ET DES PREMIERS NOTATEURS D'OFFICIERS. FUSIONNEUR TOUT GRADE. |
|--|--|--|---|---|
| Directeur central adjoint du SID. Chefs de service ⁽²⁾ . (RAN) Responsable des affaires nucléaires. | | Directeur central du SID. | DC (pré- fusionneur). | Directeur central du SID. |
| Sous-directeurs. | | Chefs de service. | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central du SID. |
| (CNPID) Directeur du centre national de production de l'infrastructure de la défense. | | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central du SID. |
| Chef EMO. | | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central adjoint du SID (pré-fusionneur). | Directeur central du SID. |
| Chargés de mission ⁽³⁾ . | | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central adjoint du SID (pré-fusionneur). | Directeur central du SID. |
| Personnel affecté au SPI - (Secrétariat permanent aux investissements). | Chef SPI (pour le personnel affecté au SPI). | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central du SID (fusionneur). |
| (OSSID) Officier sécurité du SID. | | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central adjoint du SID (pré-fusionneur). | Directeur central du SID. |
| Commandant en second de l'ENSIM ⁽⁴⁾ . | | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central adjoint du SID (pré-fusionneur). | Directeur central du SID. |
| Chargé d'étude (musée d'Angers). | | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central du SID (fusionneur). |
| Directeur des études de l'ENSIM. | | Commandant en second de l'ENSIM. | Directeur central adjoint du SID (pré-fusionneur). | Directeur central du SID. |
| Elève de l'ENSIM. | | Directeur des études de l'ENSIM. | Commandant en second de l'ENSIM. | Sans objet. |

| | | | | |
|---|------------|--------------------------------------|-----------------------------------|---------------------------|
| Personnel affecté au sein des services. | | Sous-directeurs. | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central du SID. |
| Personnel affecté au sein du CNPID. | | Directeur du CNPID. | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central du SID. |
| Personnel affecté au sein du département du pilotage des ressources financières. | | Chef du département. | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central du SID. |
| Personnel affecté au sein du BPIL. | | Chef du service stratégie. | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central du SID. |
| Personnel affecté au sein de SLC. | | Chef du service des réalisations. | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central du SID. |
| Personnel affecté au sein de la cellule « RAN ». | | Responsable des affaires nucléaires. | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central du SID. |
| Officiers de liaison EMA/CPCO. | Chef CPCO. | Chef de l'état-major opérationnel. | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central du SID. |
| Personnel affecté au sein de bureaux isolés (CAB, BAR). | | Chef du bureau affaires réservées. | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central du SID. |
| Personnel affecté au sein de la cellule gestion des personnels isolés/passagers. | | Chef du service stratégie. | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central du SID. |
| <p>(1) Les SLC sont rattachés directement à la DCSID en vertu de l'arrêté du 14 janvier 2012 modifié, portant organisation du service d'infrastructure de la défense.</p> <p>(2) Deux chefs de service : chef du service de la stratégie et chef du service des réalisations.</p> <p>(3) Chargés de mission auprès du directeur central du SID.</p> <p>(4) L'ENSIM à Angers est rattachée à la DCSID, le directeur de l'école étant le DCA.</p> | | | | |

1.2. Sept établissements du service d'infrastructure de la défense ⁽¹⁾.

- Les directeurs d'ESID sont « autorité immédiatement supérieure », les derniers notateurs jusqu'au grade d'IC2 inclus et « pré-fusionneurs » de tous les grades (sauf pour les chefs de division, DO, DA seulement « pré-fusionneurs »). Le directeur central du SID est « pré-fusionneur » des directeurs d'ESID.

- Le directeur central du SID est « tête de chaîne », le dernier notateur des IC1 et des premiers notateurs d'officiers, il est « fusionneur » de tous les grades.

| ESID BORDEAUX. | | |
|---|--|---|
| PERSONNEL NOTÉ - INGÉNIEURS MILITAIRES D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE (ACTIVE ET RÉSERVE). | NOTATEUR INTERMÉDIAIRE FNIO. | PREMIER NOTATEUR ACTIVE ET NOTATEUR UNIQUE RÉSERVE. |
| Directeur d'ESID ⁽²⁾ . | | Directeur central du SID. |
| DA, DO, Chefs de division. | | DIR ESID. |
| Personnel affecté au sein des bureaux isolés, (bureau contrôle de gestion qualité contrôle interne, coordonnateur des USID, centres référents). | | DA. |
| Personnel affecté au sein du SAI et du bureau expertise. | | DO. |
| Chefs d'USID et personnel affecté au sein des USID. | COMBdD (pour chef d'USID) ⁽³⁾ . | DA. |
| Personnel affecté au sein des divisions. | | Chefs de division. |

(1) Selon l'[arrêté du 14 janvier 2012](#) modifié, portant organisation du SID.

(2) Les directeurs d'ESID (AIS) sont notés en premier et dernier ressort par le directeur central du SID (TDC).

(3) Les commandants de base de défense (COM BdD) peuvent établir une notation intercalaire concernant le chef d'USID qui les soutient.

| ESID BREST. | | |
|---|--|---|
| PERSONNEL NOTÉ - INGÉNIEURS MILITAIRES D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE (ACTIVE ET RÉSERVE). | NOTATEUR INTERMÉDIAIRE FNIO. | PREMIER NOTATEUR ACTIVE ET NOTATEUR UNIQUE RÉSERVE. |
| Directeur d'ESID ⁽²⁾ . | | Directeur central du SID. |
| DA, DO, Chefs de division. | | DIR ESID. |
| Personnel affecté au sein du SA1 et des bureaux isolés, (bureau contrôle de gestion qualité contrôle interne, bureau des experts, coordonnateur des USID, centres référents). | | DA. |
| Personnel affecté au sein des divisions. | | Chefs de division. |
| Ingénieurs en sûreté nucléaire. | | DO. |
| Chefs d'USID et personnel affecté au sein des USID. | COMBdD (pour chef d'USID) ⁽³⁾ . | Chefs de division GMP. |

(1) Selon l'[arrêté du 14 janvier 2012](#) modifié, portant organisation du SID.
(2) Les directeurs d'ESID (AIS) sont notés en premier et dernier ressort par le directeur central du SID (TDC).
(3) Les commandants de base de défense (COM BdD) peuvent établir une notation intercalaire concernant le chef d'USID qui les soutient.

| ESID IDF. | | |
|--|--|---|
| PERSONNEL NOTÉ - INGÉNIEURS MILITAIRES D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE (ACTIVE ET RÉSERVE). | NOTATEUR INTERMÉDIAIRE FNIO. | PREMIER NOTATEUR ACTIVE ET NOTATEUR UNIQUE RÉSERVE. |
| Directeur d'ESID ⁽²⁾ . | | Directeur central du SID. |
| DA, DO, Chefs de division. | | DIR ESID. |
| Personnel affecté au sein des bureaux isolés, (bureau contrôle de gestion qualité contrôle interne, bureau des experts, coordonnateur des USID). | | DA. |
| Personnel affecté au sein du SA1 et du centre référent infra santé (CRIS). | | DO. |
| Chefs d'USID et personnel affecté au sein des USID. | COMBdD (pour chef d'USID) ⁽³⁾ . | DA. |
| Personnel affecté au sein des divisions. | | Chefs de divisions. |

(1) Selon l'[arrêté du 14 janvier 2012](#) modifié, portant organisation du SID.
(2) Les directeurs d'ESID (AIS) sont notés en premier et dernier ressort par le directeur central du SID (TDC).
(3) Les commandants de base de défense (COM BdD) peuvent établir une notation intercalaire concernant le chef d'USID qui les soutient.

ESID LYON.

| PERSONNEL NOTÉ - INGÉNIEURS MILITAIRES D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE (ACTIVE ET RÉSERVE). | NOTATEUR INTERMÉDIAIRE FNIO. | PREMIER NOTATEUR ACTIVE ET NOTATEUR UNIQUE RÉSERVE. |
|---|--|---|
| Directeur d'ESID ⁽²⁾ . | | Directeur central du SID. |
| DA, DO, Chefs de division, SDO Sud. | | DIR ESID. |
| Personnel affecté au sein du SAI et des bureaux isolés, (bureau contrôle de gestion qualité contrôle interne, bureau des experts, coordonnateur des USID, centres référents). | | DA. |
| Chefs d'USID et personnel affecté au sein des USID. | COMBdD (pour chef d'USID) ⁽³⁾ . | DA. |
| Personnel affecté au sein des divisions. | | Chefs de division. |

⁽¹⁾ Selon l'[arrêté du 14 janvier 2012](#) modifié, portant organisation du SID.

⁽²⁾ Les directeurs d'ESID (AIS) sont notés en premier et dernier ressort par le directeur central du SID (TDC).

⁽³⁾ Les commandants de base de défense (COM BdD) peuvent établir une notation intercalaire concernant le chef d'USID qui les soutient.

ESID METZ.

| PERSONNEL NOTÉ - INGÉNIEURS MILITAIRES D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE (ACTIVE ET RÉSERVE). | NOTATEUR INTERMÉDIAIRE FNIO. | PREMIER NOTATEUR ACTIVE ET NOTATEUR UNIQUE RÉSERVE. |
|---|--|---|
| Directeur d'ESID ⁽²⁾ . | | Directeur central du SID. |
| DA, DO, Chefs de division, Chef SAI. | | DIR ESID. |
| Personnel affecté au sein des divisions et du SAI. | | Chef de division et chef de service (SAI). |
| Centre référent, bureau expertise et bureau sécurité des systèmes d'information. | | DO. |
| Chefs d'USID, personnel affecté au sein des USID, bureau contrôle de gestion, qualité, contrôle interne, cellule coordination des USID. | COMBdD (pour chef d'USID) ⁽³⁾ . | DA. |

⁽¹⁾ Selon l'[arrêté du 14 janvier 2012](#) modifié, portant organisation du SID.

⁽²⁾ Les directeurs d'ESID (AIS) sont notés en premier et dernier ressort par le directeur central du SID (TDC).

⁽³⁾ Les commandants de base de défense (COM BdD) peuvent établir une notation intercalaire concernant le chef d'USID qui les soutient.

ESID RENNES.

| PERSONNEL NOTÉ - INGÉNIEURS MILITAIRES D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE (ACTIVE ET RÉSERVE). | NOTATEUR INTERMÉDIAIRE FNIO. | PREMIER NOTATEUR ACTIVE ET NOTATEUR UNIQUE RÉSERVE. |
|--|-------------------------------------|---|
| Directeur d'ESID ⁽²⁾ . | | Directeur central du SID. |
| DA, DO, chefs de division, SAI, BEX et centre référent. | | DIR ESID. |
| Chefs du bureau d'aide à l'activité, du contrôle de gestion qualité contrôle interne. | | DA. |
| Chefs d'USID. | COMBdD ⁽³⁾ . | DO. |
| Personnel affecté au sein des divisions, USID, Centres Référent, Services, bureaux. | | Chefs de division (GP pour USID), services, centres, bureaux. |

⁽¹⁾ Selon l'[arrêté du 14 janvier 2012](#) modifié, portant organisation du SID.

⁽²⁾ Les directeurs d'ESID (AIS) sont notés en premier et dernier ressort par le directeur central du SID (TDC).

⁽³⁾ Les commandants de base de défense (COM BdD) peuvent établir une notation intercalaire concernant le chef d'USID qui les soutient.

ESID TOULON.

| PERSONNEL NOTÉ - INGÉNIEURS MILITAIRES D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE (ACTIVE ET RÉSERVE). | NOTATEUR INTERMÉDIAIRE FNIO. | PREMIER NOTATEUR ACTIVE ET NOTATEUR UNIQUE RÉSERVE. |
|--|-------------------------------------|---|
| Directeur d'ESID ⁽²⁾ . | | Directeur central du SID. |
| DA, DO, Chefs de division. | | DIR ESID. |

| | | |
|--|--|-----------------------|
| Personnel affecté au sein des divisions, centre référent/MPI et EDPI/CEA rattachés à ESID (div programmes sous-marins – PSM). | Chef de projets Barracuda pour EDPI/CEA. | Chefs de division. |
| Personnel affecté au sein du SAI et des bureaux isolés, (bureau contrôle de gestion qualité contrôle interne, bureau des experts, coordonnateur des USID). | | DA. |
| Ingénieurs en sûreté nucléaire. | | DO. |
| Chefs d'USID et personnel affecté au sein des USID. | COMBdD (pour chef d'USID) ⁽³⁾ . | Chef de division GMP. |

⁽¹⁾ Selon l'[arrêté du 14 janvier 2012](#) modifié, portant organisation du SID.

⁽²⁾ Les directeurs d'ESID (AIS) sont notés en premier et dernier ressort par le directeur central du SID (TDC).

⁽³⁾ Les commandants de base de défense (COM BdD) peuvent établir une notation intercalaire concernant le chef d'USID qui les soutient.

1.3. Le centre d'expertise des techniques de l'infrastructure de la défense - Versailles : rattaché à la direction centrale du service d'infrastructure de la défense.

| | | | |
|---|--|--|---|
| <p>PERSONNEL NOTÉ - INGÉNIEURS MILITAIRES D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE (ACTIVE ET RÉSERVE).</p> | <p>PREMIER NOTATEUR ACTIVE ET NOTATEUR UNIQUE RÉSERVE.</p> | <p>AUTORITÉ IMMÉDIATEMENT SUPÉRIEURE - DERNIER NOTATEUR JUSQU'AU GRADE D'INGÉNIEUR EN CHEF DE 2^e CLASSE INCLUS. PRÉ-FUSIONNEUR TOUT GRADE.</p> | <p>TÊTE DE CHAÎNE - DERNIER NOTATEUR DES INGÉNIEURS EN CHEF DE 1^{re} CLASSE ET DES PREMIERS NOTATEURS D'OFFICIERS. FUSIONNEUR TOUT GRADE.</p> |
| <p>Directeur CETID.</p> | <p>Directeur central adjoint du SID.</p> | <p>Directeur central adjoint du SID (pré- fusionneur seul).</p> | <p>Directeur central du SID.</p> |
| <p>Personnel affecté au sein du CETID.</p> | <p>Directeur CETID.</p> | <p>Directeur central adjoint du SID.</p> | <p>Directeur central du SID.</p> |

2. LES ORGANISMES DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE OUTRE-MER ET À L'ÉTRANGER.

2.1. Neuf directions d'infrastructure de la défense à Papeete, Djibouti, Fort-de-France, Saint-Denis de la Réunion, Dakar, Cayenne, Nouméa, Libreville et Abidjan : rattachées au directeur central adjoint du service d'infrastructure de la défense (directeur central adjoint du service d'infrastructure de la défense – autorité immédiatement supérieure).

| PERSONNEL NOTÉ - INGÉNIEURS MILITAIRES D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE (ACTIVE ET RÉSERVE). | NOTATEUR INTERMÉDIAIRE - FEUILLET DE NOTATION INTERMÉDIAIRE OFFICIER. | PREMIER NOTATEUR ACTIVE ET NOTATEUR UNIQUE RÉSERVE. | AUTORITÉ IMMÉDIATEMENT SUPÉRIEURE - DERNIER NOTATEUR JUSQU'AU GRADE D'INGÉNIEUR EN CHEF DE 2 ^e CLASSE INCLUS. PRÉ-FUSIONNEUR TOUT GRADE. | TÊTE DE CHÂÎNE - DERNIER NOTATEUR DES INGÉNIEURS EN CHEF DE 1 ^{re} CLASSE ET DES PREMIERS NOTATEURS D'OFFICIERS. FUSIONNEUR TOUT GRADE. |
|--|---|--|--|--|
| Directeur DID. | COMSUP, COMFOR ou COMLEF. | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central adjoint du SID (pré-fusionneur seul). | Directeur central du SID. |
| Personnel affecté au sein de la DID. | | Directeur DID. | Directeur central adjoint. | Directeur central du SID. |

2.2. Le détachement du service d'infrastructure de la défense aux Émirats Arabes Unis : rattaché à la direction d'infrastructure de la défense de Djibouti.

| | | | | |
|--|--|--|---|---|
| <p>PERSONNEL NOTÉ - INGÉNIEURS MILITAIRES D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE</p> <p>(ACTIVE ET RÉSERVE).</p> | <p>NOTATEUR INTERMÉDIAIRE - FEUILLET DE NOTATION INTERMÉDIAIRE OFFICIER.</p> | <p>PREMIER NOTATEUR ACTIVE ET NOTATEUR UNIQUE RÉSERVÉ.</p> | <p>AUTORITÉ IMMÉDIATEMENT SUPÉRIEURE - DERNIER NOTATEUR JUSQU'AU GRADE D'INGÉNIEUR EN CHEF DE 2^e CLASSE INCLUS.</p> <p>PRÉ- FUSIONNEUR TOUT GRADE.</p> | <p>TÊTE DE CHAÎNE - DERNIER NOTATEUR DES INGÉNIEURS EN CHEF DE 1^{re} CLASSE ET DES PREMIERS NOTATEURS D'OFFICIERS.</p> <p>FUSIONNEUR TOUT GRADE.</p> |
| <p>Chef du détachement.</p> | <p>Adjoint interarmées des FFEAU.</p> | <p>Directeur de la DID de Djibouti.</p> | <p>Directeur central adjoint du SID.</p> | <p>Directeur central du SID.</p> |
| <p>Personnel affecté au sein du détachement de la DID.</p> | | <p>Directeur de la DID de Djibouti.</p> | <p>Directeur central adjoint du SID.</p> | <p>Directeur central du SID.</p> |

3. PROCÉDURES ADAPTÉES À CERTAINS ORGANISMES EXTÉRIEURS AU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE ET EMPLOYANT DES INGÉNIEURS MILITAIRES D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE D'ACTIVE OU DE RÉSERVE.

| PERSONNEL NOTÉ - INGÉNIEURS MILITAIRES D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE (ACTIVE ET RÉSERVE). | PREMIER NOTATEUR ACTIVE ET NOTATEUR UNIQUE RÉSERVE. | AUTORITÉ IMMÉDIATEMENT SUPÉRIEURE - DERNIER NOTATEUR JUSQU'AU GRADE D'INGÉNIEUR EN CHEF DE 2 ^e CLASSE INCLUS. (SAUF MEMBRES DU CSFM). PRÉ-FUSIONNEUR TOUT GRADE. | TÊTE DE CHAÎNE - DERNIER NOTATEUR DES INGÉNIEURS EN CHEF DE 1 ^{re} CLASSE, DES MEMBRES CSFM ET DES PREMIERS NOTATEURS D'OFFICIERS. FUSIONNEUR TOUT GRADE. |
|--|---|--|--|
| CFT. | Chef de la division capacités Scorpion. | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central du SID. |
| CGA/FSI. | Adjoint chef CGA. | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central du SID. |
| CHEM (auditeurs). | Directeur du CHEM. | Directeur de l'EMS (pré-fusionneur seul). | Directeur central du SID. |
| CICoS (Chef du bureau infrastructure). | Commandant du CICoS. | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central du SID. |
| CICoS (autres IMI affectés). | Commandant en second du CICoS. | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central du SID. |
| COM SMA. | Chef d'état-major du COM SMA. | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central du SID. |
| CRR-FR LILLE. | Adjoint français au chef de la division opérations du QG CRR- FR. | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central du SID. |
| CSOA. | Général commandant le CSOA. | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central du SID. |
| DCSD Congo (GSPI/PPE). | Attaché de défense au Congo. | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central du SID. |
| DÉTACHÉS (L. 4138.8). | Organisme de détachement. | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central du SID. |

| | | | |
|---------------------------------------|---|--|---------------------------|
| DGA. | Sous-directeur des sites et de l'environnement SMQ/SDSE. | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central du SID. |
| ÉCOLE DU GÉNIE. | Colonel adjoint commandant la formation administrative. | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central du SID. |
| ÉCOLE DE GUERRE (stagiaires). | Chef de groupe. | Pré-fusionneur : le directeur de l'école de guerre. Dernier notateur : le directeur central adjoint du SID. | Directeur central du SID. |
| EMAA. | Chef du bureau Infrastructure. | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central du SID. |
| EMA/CHEF BI. | Chef de la division soutien activité. | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central du SID. |
| EMA/BI. | Chef de la division soutien activité. | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central du SID. |
| EMA/FN. | Chef de la division forces nucléaires. | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central du SID. |
| EMAT. | Chef du bureau stationnement et infrastructure. | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central du SID. |
| EM BSPP. | Sous-chef d'état-major logistique. | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central du SID. |
| EM DÉFENSE. | Général directeur du cabinet. | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central du SID. |
| EMM/INFRA. | Chef du bureau infrastructure. | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central du SID. |
| EMS2/BT (en scolarité à temps plein). | Chef du service de la stratégie de la DCSID. | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central du SID. |
| ORG SGA/CABINET. | Directeur, adjoint au secrétaire général pour l'administration. | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central du SID. |

| | | | |
|---|---|---|---------------------------|
| Membres permanents CSFM. | Secrétaire général du conseil supérieur de la fonction militaire (SG/CSFM). | Directeur central adjoint du SID (pré-fusionneur seul). | Directeur central du SID. |
| RMD - UE / Représentant militaire et de la défense. | Représentant militaire et de la défense adjoint auprès de l'Union Européenne. | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central du SID. |
| PPE - ACT SEE MONS - ESN de Norfolk (GSPI/SAP/PPE). | Représentant national français auprès de l'ACT. | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central du SID. |
| SGA/Mission achats. | Chef de la mission achats. | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central du SID. |
| SGA/ITID. | Inspecteur technique de l'infrastructure de la défense. | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central du SID. |
| SGA/DPMA/SDIE. | Chef de service, adjoint au directeur des patrimoines, de la mémoire et des archives. | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central du SID. |
| SGA/SPAC/SITE BALARD. | Chef du SPAC. | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central du SID. |
| SGA/chargé de mission. | Chef de cabinet du SGA. | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central du SID. |
| SHAPE MONS (GSPI/SAP/PPE). | Chef d'état-major de la représentation militaire française au SHAPE (CEM/RMF/SHAPE). | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central du SID. |
| 25 ^e RGA. | Chef de corps du 25 ^e RGA. | Directeur central adjoint du SID. | Directeur central du SID. |

Les IMI qui seraient affectés dans un organisme extérieur au SID non cité ci-dessus feront l'objet en 1^{er} ressort d'une notation par leur employeur, qui doit être d'un niveau hiérarchique au moins égal à celui de premier notateur d'officiers (officier supérieur - ou équivalent - d'un grade égal ou supérieur à celui du noté).

ANNEXE III.
COMMANDEMENTS ET DIRECTIONS FONCTIONNELS CIRCUITS DE FUSIONNEMENT.

| RANG D'ACCRÉDITATION. | | CLAIR ABRÉGÉ. | CODE POSTAL. | CLAIR POSTAL. | APPELLATION AUTORITÉ IMMÉDIATEMENT SUPÉRIEURE. |
|-----------------------|-----------------------------------|----------------|--------------|------------------------------|---|
| TÊTE DE CHAÎNE | AUTORITÉ IMMÉDIATEMENT SUPÉRIEURE | | | | |
| 1 ^{er} RANG. | 2 ^e RANG. | | | | |
| DCSID. | | DCSID. | 78013 | Versailles cedex. | Directeur central du service d'infrastructure de la défense (TDC). |
| DCSID. | DCA SID. | DCA SID. | 78013 | Versailles cedex. | Directeur central du service d'infrastructure de la défense. |
| DCSID. | ESID Toulon. | ESID Toulon. | 83800 | Toulon cedex. | Directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon. |
| DCSID. | ESID Brest. | ESID Brest. | 29240 | Brest cedex 9. | Directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Brest. |
| DCSID. | ESID IDF. | ESID IDF. | 78102 | Saint-Germain-en-Laye cedex. | Directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense d'Île-de-France. |
| DCSID. | ESID Rennes. | ESID Rennes. | 35998 | Rennes cedex 9. | Directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Rennes. |
| DCSID. | ESID Metz. | ESID Metz. | 57044 | Metz cedex 01. | Directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Metz. |
| DCSID. | ESID Lyon. | ESID Lyon. | 69347 | Lyon cedex 07. | Directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Lyon. |
| DCSID. | ESID Bordeaux. | ESID Bordeaux. | 33068 | Bordeaux cedex. | Directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Bordeaux. |

ANNEXE IV.
TABLEAU RELATIF AUX CODES ET NIVEAUX D'ACCREDITATION.

| AUTORITÉ LIBELLÉ COURT. | AUTORITÉ LIBELLÉ LONG. | ACCREDITATION. | CODE. |
|-------------------------|--|----------------|-------|
| DCSID. | Directeur central du service d'infrastructure de la défense. | TDC. | WE. |
| DCSID. | Directeur central du service d'infrastructure de la défense. | NC1. | IFE. |
| DCSID. | Directeur central du service d'infrastructure de la défense. | AIS IGX. | YN. |
| DCSID. | Directeur central du service d'infrastructure de la défense. | NC1 IGX. | _WE. |
| DCSID. | Direction centrale (code générique). | NC1. | IF0. |
| DCA SID. | Directeur central adjoint du service d'infrastructure de la défense. | AIS. | XI. |
| DCA SID. | Directeur central adjoint du service d'infrastructure de la défense. | NC1. | IFD. |
| Chef du BAR. | Chef du bureau des affaires réservées. | NC1. | IFF. |
| Chef de l'EMO. | Chef de l'état-major opérationnel. | NC1. | IFG. |
| RAN. | Responsable des affaires nucléaires. | NC1. | EEC. |
| Chef de stratégie. | Chef du service de la stratégie. | NC1. | IFH. |
| Chef de réalisation. | Chef du service des réalisations. | NC1. | IFI. |
| Sous-directeur SDPSI. | Sous-directeur du pilotage de la stratégie infrastructure. | NC1. | IF4. |
| Sous-directeur SDPRH. | Sous-directeur du pilotage des ressources humaines. | NC1. | IF5. |

| | | | |
|------------------------|--|------|------|
| Chef DPRF. | Chef du département du pilotage des ressources financières. | NC1. | IF6. |
| Sous-directeur SDAI. | Sous-directeur des achats d'infrastructure. | NC1. | IF7. |
| Sous-directeur SDGP. | Sous-directeur de la gestion du patrimoine. | NC1. | IF8. |
| Sous-directeur SDPROJ. | Sous-directeur des projets d'infrastructure. | NC1. | IF9. |
| CDT EN SECOND ENSIM. | Commandant en second de l'école nationale supérieure des ingénieurs de l'infrastructure militaire. | NC1. | IF3. |
| DE ENSIM. | Directeur des études de l'école nationale supérieure des ingénieurs de l'infrastructure militaire. | NC1. | IFT. |
| Directeur du CNPID | Directeur du centre national de production de l'infrastructure de la défense. | NC1. | JB0. |
| CETID. | Directeur du centre d'expertise des techniques de l'infrastructure de la défense. | NC1. | OC0. |
| DID Cayenne. | Directeur d'infrastructure de la défense de Cayenne (Guyane). | NC1. | OZ0. |
| DID Dakar. | Directeur d'infrastructure de la défense de Dakar (Sénégal). | NC1. | DXC. |
| DID Djibouti. | Directeur d'infrastructure de la défense de Djibouti. | NC1. | PR0. |
| DID Fort-de-France. | Directeur d'infrastructure de la défense de Fort-de-France (Martinique et Guadeloupe). | NC1. | OY0. |
| DID Nouméa. | Directeur d'infrastructure de la défense de Nouméa (Nouvelle-Calédonie). | NC1. | PP0. |
| DID Papeete. | Directeur d'infrastructure de la défense de Papeete (Tahiti). | NC1. | NYC. |
| DID Saint-Denis. | Directeur d'infrastructure de la défense de Saint-Denis de la Réunion. | NC1. | PO0. |
| DID Libreville. | Directeur d'infrastructure de la défense de Libreville (Gabon). | NC1. | PP1. |

| | | | |
|--------------------------|--|------|------|
| DID Abidjan. | Directeur d'infrastructure de la défense d'Abidjan (Côte d'Ivoire). | NC1. | EPS. |
| ESID Metz. | Directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Metz. | AIS. | X6. |
| ESID Metz. | Directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Metz. | NC1. | ISA. |
| DIR ADJ Metz. | Directeur adjoint de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Metz. | NC1. | ISB. |
| DO Metz. | Directeur des opérations de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Metz. | NC1. | ISO. |
| Chef DIV GP Metz. | Chef de division gestion du patrimoine de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Metz. | NC1. | ISC. |
| Chef DIV INV Metz. | Chef de division investissement de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Metz. | NC1. | ISD. |
| Chef DIV PLANS Metz. | Chef de division plans de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Metz. | NC1. | ISE. |
| Chef SAI Metz. | Chef du service achat infrastructure de Metz. | NC1. | XXX. |
| ESID Bordeaux. | Directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Bordeaux. | AIS. | X4. |
| ESID Bordeaux. | Directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Bordeaux. | NC1. | IVA. |
| DIR ADJ Bordeaux. | Directeur adjoint de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Bordeaux. | NC1. | IVB. |
| DO Bordeaux. | Directeur des opérations de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Bordeaux. | NC1. | IV0. |
| Chef DIV GP Bordeaux. | Chef de division gestion du patrimoine de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Bordeaux. | NC1. | IVC. |
| Chef DIV INV Bordeaux. | Chef de division investissement de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Bordeaux. | NC1. | IVD. |
| Chef DIV PLANS Bordeaux. | Chef de division plans de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Bordeaux. | NC1. | IVE. |

| | | | |
|---------------------------------|--|------|------|
| ESID Rennes. | Directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Rennes. | AIS. | X2. |
| ESID Rennes. | Directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Rennes. | NC1. | ITA. |
| DIR ADJ Rennes. | Directeur adjoint de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Rennes. | NC1. | ITB. |
| DO Rennes. | Directeur des opérations de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Rennes. | NC1. | IT0. |
| Chef DIV GP Rennes. | Chef de division gestion du patrimoine de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Rennes. | NC1. | ITC. |
| Chef DIV INV Rennes. | Chef de division investissement de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Rennes. | NC1. | ITD. |
| Chef DIV PLANS Rennes. | Chef de division plans de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Rennes. | NC1. | ITE. |
| Chef SAI Rennes. | Chef du service achat infrastructure de Rennes. | NC1. | XXX. |
| Chef BEX Rennes. | Chef du bureau expertise de Rennes. | NC1. | XXX. |
| Chef du centre référent Rennes. | Chef du centre référent de Rennes. | NC1. | XXX. |
| ESID IDF. | Directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense d'Île-de-France. | AIS. | X0. |
| ESID IDF. | Directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense d'Île-de-France. | NC1. | IRA. |
| DIR ADJ IDF. | Directeur adjoint de l'établissement du service d'infrastructure de la défense d'Île-de-France. | NC1. | IRB. |
| DO IDF. | Directeur des opérations de l'établissement du service d'infrastructure de la défense d'Île-de-France. | NC1. | IR0. |
| Chef DIV GP IDF. | Chef de division gestion du patrimoine de l'établissement du service d'infrastructure de la défense d'Île-de-France. | NC1. | IRC. |
| Chef DIV PLANS IDF. | Chef de division plans de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de d'Île-de-France. | NC1. | IRE. |

| | | | |
|-----------------------|---|------|------|
| Chef DIV INV IDF. | Chef de division investissement de l'établissement du service d'infrastructure de la défense d'Île-de-France. | NC1. | IRD. |
| ESID Lyon. | Directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Lyon. | AIS. | X5. |
| ESID Lyon. | Directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Lyon. | NC1. | IUA. |
| DIR ADJ Lyon. | Directeur adjoint de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Lyon. | NC1. | IUB. |
| DO Lyon. | Directeur des opérations de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Lyon. | NC1. | IU0. |
| Chef DIV GP Lyon. | Chef de division gestion du patrimoine de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Lyon. | NC1. | IUC. |
| Chef DIV INV Lyon. | Chef de division investissement de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Lyon. | NC1. | IUD. |
| Chef DIV PLANS Lyon. | Chef de division plans de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Lyon. | NC1. | IUE. |
| ESID Brest. | Directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Brest. | AIS. | XB. |
| ESID Brest. | Directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Brest. | NC1. | IFC. |
| DIR ADJ Brest. | Directeur adjoint de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Brest. | NC1. | IFK. |
| DO Brest. | Directeur des opérations de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Brest. | NC1. | JA0. |
| Chef DIV GP Brest. | Chef de division gestion du patrimoine de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Brest. | NC1. | IFL. |
| Chef DIV INV Brest. | Chef de division investissement de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Brest. | NC1. | IFM. |
| Chef DIV PLANS Brest. | Chef de division plans de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Brest. | NC1. | IFN. |

| | | | |
|-------------------------|--|------|------|
| Chef DIV ILO Brest. | Chef de division investissement et maintien en condition Île Longue de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Brest. | NC1. | IFJ. |
| ESID Toulon. | Directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon. | AIS. | XT. |
| ESID Toulon. | Directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon. | NC1. | IFB. |
| DO Toulon. | Directeur des opérations de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon. | NC1. | IZ0. |
| DIR ADJ Toulon. | Directeur adjoint de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon. | NC1. | IZ1. |
| Chef de DIV GMP Toulon. | Chef de division gestion et maintenance du patrimoine de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon. | NC1. | IZ2. |
| Chef DIV INV Toulon. | Chef de division investissement de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon. | NC1. | IZ3. |
| Chef DIV PLANS Toulon. | Chef de division plans de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon. | NC1. | IZ4. |
| Chef DIV MPI Toulon. | Chef de division maritime, portuaire et industrielle de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon. | NC1. | IZ5. |
| Chef de DIV PSM Toulon. | Chef de division programmes sous-marins de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon. | NC1. | IZ6. |

**ANNEXE V.
TABLE DES SIGLES.**

| | |
|---------|--|
| ACT | allied command of the transformation. |
| AIS | autorité immédiatement supérieure. |
| BAR | bureau des affaires réservées. |
| BI | bureau infrastructure. |
| BPIL | bureau qualité et pilotage de la performance. |
| BT | brevet technique. |
| CAB | cabinet. |
| CEA | commissariat à l'énergie atomique. |
| CEMA | chef d'état-major des armées. |
| CETID | centre d'expertise des techniques de l'infrastructure de la défense. |
| CFT | commandement des forces terrestres. |
| CGA/FSI | contrôle général des armées/groupe de contrôle des forces, du soutien et des systèmes d'information. |
| CHEM | centre des hautes études militaires. |
| CICoS | centre interarmées de coordination du soutien. |
| CNPID | centre national de production de l'infrastructure de la Défense. |

| | |
|--------------|--|
| COM BdD | commandant de base de défense. |
| COM SMA | commandement du service militaire adapté. |
| COMELEF | commandant les éléments français. |
| COMFOR | commandant des forces françaises à l'étranger. |
| COMSUP | commandant supérieur dans les collectivités territoriales d'outre-mer. |
| CRIS | centre référent infrastructure santé. |
| CRR-FR LILLE | corps de réaction rapide France. |
| CSOA | centre du soutien des opérations et des acheminements. |
| DA | directeur adjoint. |
| DCA | directeur central adjoint. |
| DCSD | Direction de la coopération de sécurité et de défense. |
| DCSID | direction centrale du service d'infrastructure de la défense. |
| DEMS | directeur de l'enseignement militaire supérieur. |
| DGA | direction générale de l'armement. |
| DID | direction d'infrastructure de la défense. |
| DIVORG | division organisation. |
| DO | directeur des opérations. |
| DPRF | département pilotage des ressources financières. |

| | |
|------------|--|
| DRHMD | direction des ressources humaines du ministère de la défense. |
| EDPI | équipe de projet intégrée. |
| EM BSPP | état-major de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris. |
| EM DÉFENSE | état-major de défense. |
| EMA | état-major des armées. |
| EMA/BI | état-major des armées/bureau infrastructure. |
| EMA/CPCO | état-major des armées/centre de planification et de conduite des opérations. |
| EMA/FN | état-major des armées/forces nucléaires. |
| EMAA | état-major de l'armée de l'air et de l'espace. |
| EMAT | état-major de l'armée de terre. |
| EMM/INFRA | état-major de la marine/infrastructure. |
| EMO | état-major opérationnel. |
| EMS2 | enseignement militaire supérieur du 2e degré. |
| ENSIM | école nationale supérieure des ingénieurs d'infrastructure militaire. |
| ESID | établissement du service d'infrastructure de la défense. |
| ESN | Elément de soutien national. |
| FFEAU | forces françaises aux Émirats arabes unis. |
| GMP | gestion et maintenance du patrimoine. |

| | |
|--------------------|---|
| GSPI/SAP/PPE | groupement de soutien des personnels isolés/service d'administration des personnels/poste permanent à l'étranger. |
| IC1 | ingénieur en chef de 1 ^{re} classe. |
| IC2 | ingénieur en chef de 2 ^e classe. |
| IMI | Ingénieur militaire d'infrastructure de la défense. |
| IRIs | indice relatif interarmées. |
| LF | Lettre de félicitations. |
| LH | légion d'Honneur. |
| MCD | mission de coopération de défense. |
| MDN | médaille de la défense nationale. |
| MPI | maritime, portuaire et industriel. |
| MRV-DSI | médaille des réservistes volontaires de défense et de sécurité intérieure. |
| NC1 | code notateur premier niveau. |
| ONM | ordre national du mérite. |
| ORG SGA/CABINET | organisme du secrétariat général pour l'administration/cabinet. |
| PN | premier notateur d'officiers. |
| PSM | programmes sous-marins. |
| RAN | responsable des affaires nucléaires. |

| | |
|-----------------------|--|
| RCI | république de côte d'ivoire. |
| RMD/UE | représentation militaire et de la défense auprès de l'Union Européenne. |
| SAI | service achats infrastructure. |
| SCIA | secrétariat général pour l'administration. |
| SDC | service des cabinets. |
| SDO Sud | Sous-directeur des opérations Sud. |
| SEE | stratégie européenne pour l'emploi. |
| SG/CSFM | secrétariat général du conseil supérieur de la fonction militaire. |
| SGA/DPMA/DFP | secrétariat général pour l'administration/direction des patrimoines, de la mémoire et des archives/département des finances et du pilotage. |
| SGA/DPMA/SDIE | secrétariat général pour l'administration/direction des patrimoines, de la mémoire et des archives/sous-direction de l'immobilier et de l'environnement. |
| SGA/ITID | secrétariat général pour l'administration/inspection technique de l'infrastructure de la défense. |
| SGA/SPAC/SITE BALARD | secrétariat général pour l'administration/service parisien de soutien de l'administration centrale/site de Balard. |
| SGA/Chargé de mission | chargé de mission auprès du secrétaire général pour l'administration. |
| SHAPE | supreme headquarters allied powers in Europe (grand quartier général des puissances alliées en Europe). |
| SID | service d'infrastructure de la défense. |
| SPI | secrétariat permanent aux investissements. |
| SLC | services locaux constructeurs. |

| | |
|---------------------|--|
| SMQ/SDSE | service central de la modernisation et de la qualité/sous-direction des sites et de l'environnement. |
| TDC | tête de chaîne fonctionnelle. |
| TS | témoignage de satisfaction. |
| USID | unité de soutien de l'infrastructure de la défense. |
| 25 ^e RGA | 25 ^e régiment du génie de l'air. |